
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-273 DU 18 AVRIL 2014

portant approbation du budget, exercice 2014, du
Fonds National de Développement Social et de la
Solidarité (FNDSS).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
Vu le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
Vu le décret n° 2012-542 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes du Troisième Age ;
Vu le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
Vu le décret n° 2011-622 du 29 septembre 2011 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Fonds National de Développement Social et de la Solidarité (FNDSS) ;
Vu le procès-verbal de délibération du Conseil d'Administration en sa séance du 24 octobre 2013 ;
Sur rapport du Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes du Troisième Age ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 mars 2014,

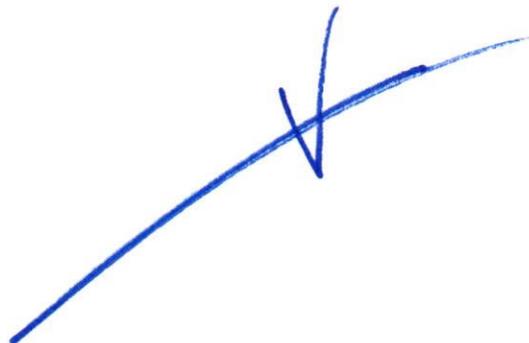
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2014, du Fonds National de Développement Social et de la Solidarité (FNDSS), tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 18 avril 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ministre de la Famille, des Affaires Sociales,
de la Solidarité Nationale, des Handicapés
et des Personnes du Troisième Age,

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Marie-Laurence SRANON SOSSOU



Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR 6 SGG 4 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 2 MFSSNHPTA 2 AUTRES MINISTERES
25 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR-FDSP 02 MCAAT 02 FAC 04 FNDSS 4 JORB 1.-

